

Notre histoire : du dispensaire au Centre Municipal de Santé

Dans ce lieu, les actions de bienfaisance furent longtemps l'affaire des sœurs de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, avant que la ville de Sevran n'ouvre son dispensaire en 1935, l'ancêtre du Centre municipal de santé que nous connaissons.



Durant les années de grande famine au début du XVII^e siècle, Vincent de Paul, fondateur d'Institutions Hospitalières, venait à la ferme de Rougemont distribuer du pain aux pauvres.

Cette action a peut-être jeté les bases de l'esprit d'entraide à Sevran. Au début du XX^e siècle, les sœurs de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul perpétuent les actions de bienfaisance envers les plus démunis, avec des soins dans leur maison de santé et des visites aux malades.

Les locaux du presbytère

Mais au début des années 1930 la commune entend elle aussi disposer de son propre centre de soins. Le 16 décembre 1932, le conseil municipal vote à l'unanimité la résiliation des clauses du bail du presbytère consenti 7 ans plus tôt à l'abbé Fleury, curé de Sevran.

Le projet est d'aménager un dispensaire municipal dans les murs de ce bâtiment communal, place Henri-Barbusse (future place Gaston-Bussière). Les plans sont approuvés en juin 1934.

Un emprunt de 300 000 francs est contracté et les travaux démarrent en 1935 sur un train d'enfer puisqu'une première partie des locaux est inaugurée dès le 14 avril suivant.

Matériels de pointe

Le dispensaire fonctionnera dans son intégralité à partir de 1936. Cet équipement apporte des améliorations aux soins par rapport à la maison de santé des sœurs.

Surtout, il offre une avancée technique en matière de dépistage des maladies avec des équipements en radiographique, rayons infra-rouges ou diathermie... On n'y opère pas mais on y prodigue les soins d'extrême urgence et de petite chirurgie. A sa tête officie le docteur Déquéant.

L'équipe médicale se compose des docteurs Ennuyer (radiologue), Simon (gynécologue), Maury (ORL) et Maussin (oculiste). Le docteur Marty s'occupe des consultations de nourrissons. Le suivi en médecine générale est assuré tous les jours de la semaine par des médecins de ville.

On y vaccine aussi à tour de bras. Les assistés médicaux, les chômeurs et les assistés sociaux y sont soignés gratuitement. Très vite, le dispensaire a aussi acquis une ambulance afin de transporter les malades qui nécessitent des soins approfondis vers l'hôpital de Montfermeil ou de Gonesse.

Le dispensaire fonctionnera jusqu'en 1980, date de son transfert et de sa transformation en Centre de santé municipal Louis-Fernet, dans le pavillon du parc des Sœurs où il restera jusqu'à son déménagement en 2010 dans ses locaux actuels du 4 rue Roger-Le Maner.

Archives municipales : 28 rue Henri-Becquerel, 01 41 52 45 02

Publié le 26 octobre 2020